

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 12 janvier 2009 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Madame la conseillère Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Pierre Levasseur, Sylvain Traversy, Guy Côté et Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Louise Bellemare, adjointe administrative.*

**EST ABSENT :**

Monsieur le conseiller Jean-Guy Gamelin.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

Monsieur le maire André Descôteaux profite de l'occasion pour transmettre ses meilleurs vœux de paix et de santé, tant mentale que physique, à toutes les personnes présentes.

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2009-01-001**

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance est adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption des procès-verbaux des séances spéciales du 13 novembre 2008 et du 16 décembre 2008 et de la séance régulière du 8 décembre 2008 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Règlement #089-2009 pourvoyant l'approbation d'une somme de 53 310 \$, par un emprunt, pour couvrir les frais de refinancement du règlement d'emprunt #A-002-2001 (Travaux de construction d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées dans un secteur de l'ancienne Municipalité de Pierreville) ;
07. Refinancement du règlement d'emprunt #A-002-2001 – Prise en considération des soumissions reçues ;
08. Refinancement du règlement d'emprunt #A-002-2001 – Modalités de paiement ;
09. Employés aux patinoires – Embauche et salaires pour 2008-2009 ;
10. Frais de kilométrage – Montant accordé ;
11. Vérification des livres comptables – Ouverture des soumissions ;
12. Association des directeurs municipaux – Renouvellement de la cotisation 2009 ;
13. Projet-pilote pour l'amélioration et la mise aux normes des bibliothèques municipales de la MRC Nicolet-Yamaska – Résolution d'intérêt ;
14. Programme Placement Carrière-Été 2009 – Autorisation de signature ;
15. Ministère des Transports du Québec – Responsabilité de notre municipalité lors de travaux de réparation ou d'entretien durant l'année 2009 ;
16. Bougie Bus – Résolution de participation 2009 et approbation des prévisions budgétaires ;
17. Construction d'un abri au poste Ally – Autorisation de paiement ;
18. Financement de soutien aux conseils régionaux de l'environnement du Québec – Résolution d'appui ;
19. Journée familiale de patinage *FLASH GLACE* – Contribution financière ;
20. Alpha-Nicolet – Demande d'aide financière ;
21. Permis de construction émis ;
22. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 31 décembre 2008 ;
23. Varia ;
24. Documents déposés ;
25. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
26. Période de questions ;
27. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX des séances spéciales du 13 novembre 2008 et du 16 décembre 2008 et de la séance régulière du 8 décembre 2008**

***Séance SPÉCIALE du 13 novembre 2008***

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 13 novembre 2008, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-002**

Il est proposé par le conseiller *Guy Côté*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 13 novembre 2008 et d'en autoriser la signature.

***Séance RÉGULIÈRE du 8 décembre 2008***

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 8 décembre 2008, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-003**

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*  
Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 8 décembre 2008 et d'en autoriser la signature.

***Séance SPÉCIALE du 16 décembre 2008***

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 16 décembre 2008, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-004**

Il est proposé par le conseiller *Guy Côté*  
Appuyé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 16 décembre 2008 et d'en autoriser la signature.

**04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 8 janvier 2009 ;

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-005**

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire-trésorière/directrice générale à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Micheline C. Laforce*, secrétaire-trésorière/directrice générale pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles, pour les dépenses 2008, au budget de l'exercice financier 2008 et pour les dépenses 2009, au budget de l'exercice financier 2009.

---

***Micheline C. Laforce***,  
Secrétaire-trésorière / directrice générale

**Fournisseurs (dépenses 2008)**

1	625	Aubin Pélissier-Entretien chauffage	211.08 \$
2	626	Buropro-Fournitures d'encre	234.83 \$
3	627	CRSBP Centre-du-Qc, Lanaudière et la Mauricie inc-Imprimante	1 229.21 \$

4	628	Descôteaux André-Déplacement	230.85 \$
5	629	Diffusion Strato-Licences pour chiens	274.23 \$
6	630	Dépanneur Pierreville-Essence	92.07 \$
7	631	Dépanneur Beau-soir-Essence et diesel	324.46 \$
8	632	Emco Corporation-Urinoire hôtel de ville	87.41 \$
9	633	Entreprises Clément Forcier inc-Fossé rg Courchesne et St-Louis	541.80 \$
10	634	Equipements Raydan-Boulons pour tracteur	33.08 \$
11	635	Gamelin Kevin-Inscription hockey 2008	105.00 \$
12	636	Garage André Descheneaux-Débosselage camion Ford blanc	1 346.55 \$
13	637	Garage Pierre Dufresne-Entretien des deux camions	502.41 \$
14	638	Graffik Art-Coop santé et loisirs	2 195.42 \$
15	639	L'annonceur-Loisirs et municipalité	972.41 \$
16	640	Lacharité Daniel-Abattage d'arbre rue Daneau	790.13 \$
17	641	Les entreprises d'électricité D.A.inc-Contrat d'entretien	881.01 \$
18	642	Entreprises Pierreville ltée-Service chargeur, toilettes publiques	874.78 \$
19	643	Megaburo-Fournitures	331.65 \$
20	644	M.R.C. Nicolet-Yamaska-Service d'inspection	97.54 \$
21	645	Néopost-Contrat de location	236.87 \$
22	646	Patrick Morin-Matériaux	249.94 \$
23	647	Pharmacie Pierre Théberge-fournitures médicales pour trousse	41.84 \$
24	648	Postes Canada-colis	53.52 \$
25	649	Prodec équipement sanitaire-Fournitures	366.16 \$
26	650	Raydan Performance-Courroie	76.71 \$
27	651	Régie des déchets Bécancour-Redevances 12-2008	4 360.99 \$
28	652	Régie des déchets du Bas-St-François-Redevances 12-2008	6 096.82 \$
29	653	Régie d'incendie Pierreville-Boucherie chez Robert	356.15 \$
30	654	Rouillard et frères -Fournitures	134.47 \$
31	655	Shred-it-Destruction de papier	77.77 \$
32	656	Spectech-Dépouillement arbre de Noël	56.44 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>23 463.60 \$</b>

#### **Fournisseurs (dépenses 2009)**

1	657	Bélisle Pierre-2e versements	733.69 \$
2	658	CRSBP Centre-du-Qc, Lanaudière et la Mauricie inc-Quote-part	12 774.74 \$
3	659	Champagne Jean-Paul-Location janvier	150.00 \$
4	660	Cogeco câble Québec inc-Internet biblio N-D	62.03 \$
5	661	Croix-Rouge canadienne-Cotisation sinistre	237.50 \$
6	662	Desmarais Joé-Inscription hockey 2009	100.00 \$
7	663	Gamelin Francois-Déneigement 2e versement	15 802.50 \$
8	664	Gaston Gamelin-Déneigement 2e versement	15 897.76 \$
9	665	Groupe Ultima inc-Assurance générale	29 758.00 \$
10	666	Martel, Brassard, Doyon, s.e.n.c.-Abonnement	564.38 \$
11	667	Normand Bardier-1er versement déneigement	1 975.31 \$
12	668	Office du tourisme-Cotisation 2009	327.34 \$
13	669	Proulx Pamélie-Inscription natation 2009	43.75 \$
14	670	R.I.G.I.D. Bécancour-Nicolet-Yamaska-Quote-part	7 069.67 \$
15	671	Société de sauvetage-Affiliation 2009	87.19 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>85 583.86 \$</b>

#### **Déboursés directs**

1	617	La Maison des Jeunes-Commandite C. communautaire	200.00 \$
2	618	Néopost Canada ltée-Remplir machine à timbres	1 936.93 \$
3	619	Les Délices de l'Île-Souper de Noël	654.28 \$
4	620	Lussier Christiane-Conférence de presse	325.00 \$
5	621	Commission scolaire La Riveraine-Remb. encaissement Didier Brun	225.00 \$
6	622	Desmarais Marcel-Remb de taxe en trop (eau)	52.97 \$
7	623	Opération nez rouge-Commandite	200.00 \$
8	624	Bélisle Pierre- 1er versement	733.69 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>4 327.87 \$</b>

#### **Prélèvements automatiques**

1	x	Bell Canada-Décembre	1 234.85 \$
2	x	Hydro-Québec-Décembre	6 273.91 \$
3	x	John Deere credit-Décembre	836.15 \$

4	x	Ministre du Revenu-D.A.S.P décembre	3 423.78 \$
5	x	Receveur général du Canada-D.A.S.F. décembre	1 659.55 \$
6	x	TéluS mobilité-Cellulaire-Décembre	269.56 \$
7	x	Visa Desjardins-Déplacement	202.61 \$
			<b>13 900.41 \$</b>
<b>Total des factures du mois</b>			<b>127 275.74 \$</b>

## 05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20 h 09. Aucune question n'étant posée, nous poursuivons l'ordre du jour.

## 06. RÈGLEMENT #089-2009 pourvoyant l'approbation d'une somme de 53 310 \$, par un emprunt, pour couvrir les frais de refinancement du règlement d'emprunt #A-002-2001 (Travaux de construction d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées dans un secteur de l'ancienne Municipalité de Pierreville)

CONSIDÉRANT que sur l'emprunt décrété par le règlement numéro A-002-2001 au montant initial de 1 777 000 \$ un refinancement devra être effectué pour un montant de 53 310 \$ concernant les travaux précités ;

CONSIDÉRANT que les coûts de vente relatifs à l'émission du montant ci-haut mentionné sont estimés à la somme de 53 310 \$, et vu que la Municipalité ne peut honorer cette dépense à même ses fonds généraux, qu'elle doit donc emprunter cette somme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'emprunter cette somme conformément à la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion de présentation du présent règlement a été donné lors de la séance régulière du 8 décembre 2008 ;

EN CONSÉQUENCE,

2009-01-006

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*  
Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement portant le titre de « *Règlement # 089-2009 pourvoyant l'approbation d'une somme de 53 310 \$, par un emprunt, pour couvrir les frais de refinancement du règlement d'emprunt #A-002-2001* », soit et est adopté.

## 07. REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #A-002-2001 – Prise en considération des soumissions reçues

2009-01-007

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville accepte l'offre qui lui est faite de *LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.* pour son emprunt de 1 777 000 \$ par billets en vertu du règlement d'emprunt #A-002-2001, au prix de 98,66300 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

271 800 \$	3,10 %	20 janvier 2010
286 300 \$	3,25 %	20 janvier 2011
301 700 \$	4,00 %	20 janvier 2012
317 800 \$	4,10 %	20 janvier 2013
599 400 \$	4,50 %	20 janvier 2014

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

## 08. REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #A-002-2001 – Modalités de paiement

ATTENDU QUE la Municipalité de Pierreville se propose d'emprunter par billets un montant total de 1 777 000 \$, en vertu du règlement d'emprunt #A-002-2001 ;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis ;

2009-01-008

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*

Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE les billets seront signés par le maire et la directrice générale de la Municipalité de Pierreville ;

QUE les billets seront datés du 20 janvier 2009 ;

QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement ;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

- |               |                                 |
|---------------|---------------------------------|
| 1. 271 800 \$ | 4. 317 800 \$                   |
| 2. 286 300 \$ | 5. 334 800 \$ (à payer en 2014) |
| 3. 301 700 \$ | 5. 264 600 \$ (à renouveler)    |

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans à compter du 20 janvier 2009, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement #A-002-2001 ;

chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

#### **09. EMPLOYÉS AUX PATINOIRES – Embauche et salaires pour 2008-2009**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche des employés qui travaillent aux patinoires des secteurs de Pierreville et de Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT l'augmentation à 8,50 \$ du salaire minimum le 1<sup>er</sup> mai 2008 ;

CONSIDÉRANT que les préposés aux patinoires extérieures doivent tous assumer les mêmes responsabilités, telles que détaillées dans le document intitulé « *Consignes aux responsables des patinoires* », nonobstant leur nombre d'années de service ;

2009-01-009

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

Appuyé par le conseiller *Pierre Levasseur*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche des personnes suivantes aux postes de surveillants des patinoires des secteurs de Pierreville et de Notre-Dame, à savoir :

- ***Patinoire du secteur Notre-Dame :***  
Dave Bourdon  
Olivier Caron  
Nicolas Langlois (substitut)
- ***Patinoire du secteur Pierreville :***  
Maxime Descheneaux  
Mikaël Lachapelle-Duchesne  
Nicolas Langlois

QUE le salaire versé aux employés engagés aux deux patinoires pour la saison 2008-2009 est établi selon le salaire minimum en vigueur, soit à 8,50 \$ ;

QUE les heures d'ouverture des deux patinoires et les réglementations sont les mêmes que l'an dernier, à savoir :

- *Du lundi au vendredi* : 18 h 00 à 21 h 00
- *Patinage libre (secteur Notre-Dame)* : 18 h 00 à 19 h 00

- *Jeudis précédant une journée pédagogique* : 18 h 00 à 22 h 00  
*Patinage libre (secteur Notre-Dame)* : 18 h 00 à 19 h 00
- *Vendredis de journées pédago. et le samedi* : 13 h 00 à 17 h 00 et 18 h 00 à 22 h 00  
*Patinage libre (secteur Notre-Dame)* : 13 h 00 à 14 h 00 et 18 h 00 à 19 h 00
- *Dimanches* : 13 h 00 à 17 h 00  
*Patinage libre (secteur Notre-Dame)* : 13 h 00 à 14 h 00

QUE le document intitulé « *Consignes aux responsables des patinoires* » fait partie intégrante de la présente résolution.

#### **10. FRAIS DE KILOMÉTRAGE – Montant accordé**

CONSIDÉRANT qu'il a lieu de réviser le montant accordé pour les déplacements effectués par les employés municipaux et les élus ;

CONSIDÉRANT les fluctuations imprévisibles du prix de l'essence à la pompe ;

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-010**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de maintenir le montant accordé par kilomètre effectué à 0,45 \$, pour une période de six (6) mois ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les membres du présent conseil se réservent le droit de réviser ledit montant, advenant une forte hausse ou une baisse marquée du prix de l'essence d'ici le mois de juillet 2009.

#### **11. VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES – Ouverture des soumissions**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres lancé à différentes firmes susceptibles d'être intéressées à agir en tant que vérificateur comptable de la municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 12 janvier 2009, à 12 h, à savoir :

Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.	20 486,81 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	21 672,00 \$

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-011**

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de reporter la décision quant au choix d'un vérificateur comptable à une prochaine séance du présent conseil afin de comparer les dépenses encourues les années précédentes pour la vérification de nos livres comptables avec le montant des soumissions reçues.

#### **12. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX – Renouvellement de la cotisation 2009**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler la cotisation 2009 à l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-012**

Il est proposé par le conseiller *Guy Côté*

Appuyé par le conseiller *Pierre Levasseur*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion de la secrétaire-trésorière / directrice générale de la municipalité de Pierreville, madame Micheline C. Laforce, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2009 au coût de 496,98 \$ (*taxes incluses*) ;

DE demander à la Régie I.A.E.P. du Bas-St-François d'accepter de défrayer la moitié de la cotisation pour sa secrétaire-trésorière qui est également notre directrice générale, soit un montant de 166,49 \$.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Congrès-formation-déplacements* »- 02 130 00 310.

**13. PROJET-PILOTE POUR L'AMÉLIORATION ET LA MISE AUX NORMES DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA MRC NICOLET-YAMASKA – Résolution d'intérêt**

Considérant les besoins de mise aux normes de la plupart des bibliothèques municipales de la MRC de Nicolet-Yamaska ;

Considérant que les bibliothèques de notre municipalité nécessitent des travaux d'amélioration et de mise aux normes pour mieux desservir leurs usagers ;

Considérant l'existence du programme d'aide aux immobilisations mis en place pour soutenir le plan québécois des infrastructures ;

Considérant que l'accès à ce programme d'aide aux immobilisations exige un coût total de dépense de 200 000\$ ;

Considérant que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) propose un projet-pilote pour l'amélioration et la mise aux normes des bibliothèques municipales de la MRC de Nicolet-Yamaska en regroupant les municipalités intéressées à participer pour un seul projet totalisant des investissements supérieurs à 200 000 \$ ;

Considérant que ce projet-pilote va permettre de rendre le programme d'aide aux immobilisations accessibles à des projets de moindres coûts ;

Considérant que la MRC de Nicolet-Yamaska sera porteur du dossier ;

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-013**

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de signifier l'intérêt de la Municipalité de Pierreville à participer au projet-pilote de la MRC et d'autoriser la directrice générale, M<sup>me</sup> Micheline C. Laforce, à préparer un dossier pouvant mener à la réalisation de travaux d'amélioration et de mises aux normes de nos deux bibliothèques municipales, en collaboration avec la MRC de Nicolet-Yamaska et le MCCCF.

**14. PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ 2009 – Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville de même que le Comité de la Jeunesse de Pierreville peuvent déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme Placement Carrière Été afin d'embaucher des étudiants pour la saison estivale 2009 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville ainsi que le Comité de la Jeunesse de Pierreville désirent encourager les jeunes de la région dans leurs recherches d'emploi estival ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un ou des signataires afin de représenter les intérêts de la Municipalité de Pierreville et du Comité de la Jeunesse de Pierreville dans leur adhésion à ce programme ;

EN CONSÉQUENCE,

**2009-01-014**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par le conseiller *Pierre Levasseur*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que *Micheline C. Laforce*, directrice générale de la municipalité de Pierreville soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité, ainsi que pour et au nom du Comité de la Jeunesse de Pierreville tout document relatif au Programme Placement Carrière Été 2009.

**15. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – Responsabilité de notre municipalité lors de travaux de réparation ou d'entretien durant l'année 2009**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville effectuera des travaux de réparation ou d'entretien en 2009 ;

CONSIDÉRANT que certains de ces travaux seront effectués sur des routes dont l'entretien relève du ministère des Transports du Québec ;

**2009-01-015**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville se porte garante pour tous les travaux d'entretien et de réparation qu'elle effectuera à l'intérieur de l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec durant l'année 2009. La Municipalité de Pierreville nomme monsieur *GUY DESCHENEAUX*, inspecteur municipal, à titre de responsable.

#### **16. BOUGIE BUS – Résolution de participation 2009 et approbation des prévisions budgétaires**

CONSIDÉRANT la réception des prévisions budgétaires 2009 de l'organisme précité, de même que du tableau présentant le partage des contributions financières des municipalités participantes et fixant la nôtre à 5 747 \$ ;

**2009-01-016**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*  
Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2009 et d'autoriser un déboursé au montant de 5 747 \$ à BOUGIE BUS inc., représentant notre participation financière pour l'année 2009.

Afin de donner application à la présente résolution des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Quote-part – Bougie Bus* » - 02 370 00 951.

#### **17. CONSTRUCTION D'UN ABRI AU POSTE ALLY – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT la facture #296, reçue de Construction J.-C. Gill inc. le 31 décembre 2008, au coût de 6 963,02 \$ (taxes incluses) concernant les travaux de toiture et de revêtement de l'abri au poste Ally ;

CONSIDÉRANT que le paiement de ces travaux incombe à l'exercice financier 2008 ;

**2009-01-017**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Luc Vallières*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 6 963,02 \$ (taxes incluses) à Construction J.-C. Gill inc. en paiement des travaux de toiture et de revêtement de l'abri au poste Ally.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Assainissement des eaux* » - 03 310 00 009.

#### **18. FINANCEMENT DE SOUTIEN AUX CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC - Résolution d'appui**

CONSIDÉRANT que la protection de l'environnement et le développement durable comptent désormais parmi les grandes priorités des Québécoises et Québécois ;

CONSIDÉRANT que la démarche de régionalisation que poursuit le gouvernement du Québec dans de nombreux domaines amène des responsabilités accrues en région et interpellent d'autant la participation des conseils régionaux de l'environnement (gestion des ressources naturelles et du territoire, transfert et reconnaissance de nouvelles compétences municipales, développement du réseau d'aires protégées, encadrement de la pratique des VHR, etc.) ;

CONSIDÉRANT que la préservation de l'environnement et des ressources naturelles est une condition essentielle pour assurer la vitalité économique, l'épanouissement social, la qualité de vie et la santé de la population ;

CONSIDÉRANT que les conseils régionaux de l'environnement sont des partenaires essentiels dans l'atteinte des objectifs environnementaux en région en développant, de diverses manières, un vaste champ d'expertise afin de pouvoir offrir de l'accompagnement, des outils et du soutien auprès des décideurs de leur région ;

CONSIDÉRANT qu'ils ont accompli ceci dans une multitude de domaines reliés à l'environnement et au développement durable (énergie, transport, matières résiduelles, mines, forêt, eau, changements climatiques, agriculture, tourisme, santé publique, paysage, développement régional, aires protégées, etc.) ;

CONSIDÉRANT que de nombreux et multiples intervenants régionaux reconnaissent et font régulièrement appel à l'expertise des conseils régionaux de l'environnement en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable ;

CONSIDÉRANT que les conseils régionaux de l'environnement doivent pouvoir compter sur des ressources financières qui correspondent à la nature des mandats qu'ils doivent exercer en partenariat avec les acteurs du milieu ;

**2009-01-018**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Pierre Levasseur*

Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande des conseils régionaux de l'environnement du Québec (CRE) auprès du gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement des ententes de partenariat avec ceux-ci, afin qu'il consacre les sommes suffisantes pour permettre aux CRE d'avoir un financement de soutien à leur mission comparable à celui des autres conseils régionaux sectoriels.

#### **19. JOURNÉE FAMILIALE DE PATINAGE *FLASH GLACE* – Contribution financière**

CONSIDÉRANT la tenue de l'activité *FLASH GLACE* le 6 février prochain ;

CONSIDÉRANT l'appui financier accordé par le passé par notre Municipalité pour l'organisation de cette activité afin d'en supporter une partie des coûts ;

**2009-01-019**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une dépense de 2 000 \$ pour l'organisation de la quatrième édition de *FLASH GLACE*.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Subvention – Comité loisirs* » - 02 701 90 992.

#### **20. ALPHA-NICOLET – Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue d'Alpha-Nicolet, dont l'un des points de service est situé à Pierreville, sur la rue Lt Gouv. Paul-Comtois ;

CONSIDÉRANT la mission de prévention de l'analphabétisme que s'est donné cet organisme ;

**2009-01-020**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par le conseiller *Pierre Levasseur*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder à Alpha-Nicolet une aide financière de 100 \$.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « *Subv. organismes – divers* » - 02 701 90 990.

## **21. PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS**

1. *Ferme horticole Jean-Yves Gamelin – rang Chenal Tardif..... Construction serre*
2. *Alain Traversy – 316, rang Chenal-Tardif..... Rénovation résidentielle*

## **22. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2008**

Les états des revenus et des dépenses au 31 décembre 2008 sont déposés par l'adjointe administrative.

## **23. VARIA**

Aucun point n'étant ajouté, nous poursuivons l'ordre du jour.

## **24. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

01. **Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-St-François :**
  - Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue le 16 décembre 2008, à 20 h 00, à la salle du conseil de St-Guillaume.
  - Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue le 24 novembre 2008, à 20 h 00, à la salle du conseil de St-Guillaume.
02. **Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, Lanaudière et la Mauricie** – Confirmation du fournisseur retenu pour l'achat regroupé d'équipements informatiques liés à la migration vers Symphony et pour le soutien technique informatique.
03. **Régie d'incendie Pierreville/St-François-du-Lac** – Tableau des échéances des quotes-parts selon la fréquence de paiement.
04. **MRC de Nicolet-Yamaska :**
  - Réponse provisoire à la demande d'aide financière pour la réalisation du projet de Coopérative de solidarité de santé Shooner-Jauvin.
  - Transmission du règlement 2008-06, abrogeant le règlement 2007-09 déterminant les paramètres fixant la contribution financière à verser par les municipalités dans la MRC de Nicolet-Yamaska et du règlement 2008-07, abrogeant le règlement 2007-10 déterminant les paramètres fixant la contribution financière à verser par les municipalités dans le Centre local de développement de la MRC de Nicolet-Yamaska, accompagnés des résolutions par lesquelles lesdits règlements ont été adoptés.
  - Calendrier 2009 des réunions de la MRC de Nicolet-Yamaska.
  - Tableau officiel des quotes-parts 2009 et de leur répartition.
05. **Bibliothèque secteur Notre-Dame** – Statistiques sur les prêts aux abonnés du mois d'octobre 2008, accompagnées des dates de fermeture de la bibliothèque pour la période des Fêtes.
06. **Commission de protection du territoire agricole** – Avis de conformité concernant le remplacement d'une résidence incendiée dans le dossier de M. Raymond Lachance.
07. **Ministère des Finances du Québec** – État de dépôt de 20 000 \$ relatif à une subvention pour l'amélioration du réseau routier.
08. **Ministère des Affaires municipales et des Régions :**
  - État de dépôt de 37 870 \$ en paiement du Programme de neutralité financière lors d'un regroupement municipal pour l'année 2008, accompagné du détail du calcul de ce versement.
  - Approbation de la proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2009.
09. **Directeur général des élections du Québec** – Rappel de l'envoi des formulaires SMR-9.1 et SMR-9.2 prévus pour l'inscription des électeurs non domiciliés sur la liste électorale, en prévision de l'élection du 1<sup>er</sup> novembre 2009.
10. **Ministère des Transports du Québec** – Transmission du dépliant intitulé *Aide à la détermination des limites de vitesse sur le réseau routier municipal*.
11. **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** – Chèque de 10 457,81 \$ en paiement d'une subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
12. **Comité de concertation UXO du lac St-Pierre** – Procès-verbal de la rencontre du 30 octobre 2008.
13. **Desjardins, Centre financier aux entreprises de Bécancour/Nicolet-Yamaska** – Confirmation du renouvellement aux mêmes conditions de la marge de crédit ainsi que de l'entente relative à la tarification fixe, jusqu'au 31 mai 2009.
14. **Solidarité rurale du Québec** – Confirmation de la tenue de la Conférence nationale au printemps 2009, au cours de laquelle seront débattues des questions pertinentes sur les services de proximité aux populations rurales.

## **25. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Madame la conseillère Mélanie Fontaine, messieurs les conseillers Pierre Levasseur, Sylvain Traversy, Guy Côté et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

## **26. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20 h 55 et se termine à 21 h 15.

## **27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2009-01-021**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21 h 15.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Louise Bellemare,  
Adjointe administrative*